

GUIDE DE PALANQUEE – DIVE LEADER / CMAS***

I. DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur ayant une grande expérience de la plongée en scaphandre et capable de conduire en sécurité une palanquée en plongée exploration et un baptême en milieu artificiel.

II. CONDITIONS DE CANDIDATURE À LA CERTIFICATION

- Être âgé d'au moins 17 ans.
 - Être licencié à la FSGT.
 - Être titulaire de la qualification de Plongeur Autonome 40 m FSGT ou d'un brevet admis en équivalence dans le Code du sport.
 - Avoir validé sur son carnet de plongée au moins 15 plongées en autonomie dont 10 à une profondeur supérieure à 30 m depuis l'obtention de la qualification PA40.
 - Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
 - Être présenté conjointement par le Président du club et un enseignant de niveau 3 minimum licencié à la FSGT.
 - Présenter une attestation d'aptitude aux épreuves rappelées en fin de document.
- La validité de cette attestation est de 9 mois.

Recommandation : être titulaire de la qualification PN-C (Plongeur Nitrox Confirmé).

III. CONDITIONS DE VALIDATION

La délivrance du brevet de Guide de Palanquée est conditionnée par :

- la validation de l'ensemble des modules de certification prévus par le présent référentiel ;
- la validation sur le carnet de plongée d'au moins 60 plongées comprenant 15 plongées au minimum dans le cadre de la formation dont 12 plongées « Conduite de Palanquée » incluant 6 plongées au-delà de 20 m ;
Afin de garantir une expérience étendue, il est recommandé que le candidat ait réalisé au moins 30 plongées intégrant des conditions diverses et exigeantes : nuit ou visibilité restreinte (< 2 m), avec courant (> 0,25 m/s), eau froide ($t^{\circ} < 10^{\circ}\text{C}$), profonde (> 30 m).
- l'obtention d'une moyenne générale au moins égale à 10/20 pour le module « Connaissances d'appui », sous réserve des notes minimales prévues au référentiel ;
- la détention du Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) ou d'un brevet admis en équivalence ;
- la réalisation de l'ensemble des évaluations dans une période n'excédant pas 18 mois.

La certification finale peut être obtenue selon l'une des modalités suivantes :

1. Certification par stage final certificatif

- La certification repose sur une évaluation certificative organisée dans le cadre d'un stage final certificatif fédéral.
- La validation des épreuves s'effectue exclusivement lors de ce stage.
- La validation de chaque épreuve nécessite l'obtention de la note minimale prévue au référentiel.
- La moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10/20.

2. Certification par validation continue et évaluation de synthèse

- La certification repose sur la validation progressive des compétences définies par le présent référentiel dans le cadre d'un parcours de formation organisé par un club affilié à la FSGT.
- Les validations peuvent être réalisées par différents enseignants licenciés à la FSGT appartenant à une même équipe pédagogique.
- L'un des Moniteurs Fédéraux 2e degré FSGT responsables de la certification doit avoir participé au suivi de la formation du candidat.
- La certification est prononcée à l'issue d'une évaluation de synthèse réalisée par deux enseignants de niveau 4 (Code du Sport) dont au moins un est extérieur au club formateur et au moins un est Moniteur Fédéral 2^{ème} degré avec un numéro FSGT définitif.
- Cette évaluation de synthèse vise à vérifier la capacité du candidat à mobiliser les compétences acquises au cours de sa formation dans des situations représentatives des prérogatives du Guide de Palanquée.
Elle porte notamment sur la conduite d'une palanquée, la prise en charge d'un plongeur en difficulté, la mise en œuvre des procédures de sécurité et de secours ainsi que l'adaptation aux conditions du milieu.
- Les deux Moniteurs Fédéraux 2e degré apprécient conjointement l'aptitude du candidat à exercer les prérogatives du Guide de Palanquée dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Pour une passerelle ou une équivalence vers ce brevet, se reporter au **manuel des équivalences** publié sur le site <https://plongee-fsgt.org/passerelles-et-equivalences/>.

IV. DELIVRANCE DU BREVET

La délivrance du brevet est placée :

- sous la responsabilité du président du jury dans le cadre d'un stage final certificatif fédéral ;
- sous la responsabilité conjointe des deux Moniteurs Fédéraux 2e degré FSGT certificateurs et du président du club formateur dans le cadre d'une certification réalisée hors stage final certificatif.

Le responsable du stage final certificatif ou, dans le cadre d'une certification réalisée hors stage final certificatif, les responsables de la certification et le président du club formateur transmettent l'attestation de réussite ainsi que le relevé des résultats du candidat à la Commission Formation pour l'établissement du brevet.

MODULE « CAPACITES PHYSIQUES »

1) Réaliser un 800m PMT.

Fait / Non Fait → Notation : 0 / 20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Condition physique - Gestion de l'effort dans la durée - Maîtrise du déplacement en surface
Eléments observables	- Capacité à maintenir un effort régulier - Capacité à maintenir une ventilation maîtrisée (pas d'essoufflement majeur) - Maîtrise du déplacement surface (prise d'amers)
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté physique nécessitant l'arrêt de l'épreuve - Non-respect des consignes de sécurité
Conditions de réalisation	- Parcours de 800 m en PMT - Réalisation en continu - Temps de référence : maximum 20 min pour les hommes et 21 min pour les femmes - Equipement : ▪ Un vêtement isothermique avec cagoule et un lestage annulant sa flottabilité, si la température de l'eau est inférieure à 18° C. ▪ Maillot de bain autorisé si la température de l'eau est égale ou supérieure à 18° C

2) Sauvetage mannequin en plongée libre

Fait / Non Fait → Notation : 0 / 20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Condition physique générale - Gestion de l'effort et récupération lors de l'enchaînement nage, apnée et remorquage - Maîtrise du sauvetage en plongée libre
Eléments observables	- Capacité à maintenir un déplacement efficace en surface - Réalisation de l'apnée avec maîtrise et sans précipitation - Récupération adaptée après l'apnée - Remorquage efficace et continu du mannequin - Maîtrise gestuelle tout au long de l'épreuve
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté physique nécessitant l'arrêt de l'épreuve - Apnée réalisée dans des conditions incompatibles avec la sécurité du candidat - Prise du mannequin inadaptée au sauvetage d'une personne réelle - Non-respect des modalités de maintien des voies aériennes hors de l'eau
Conditions de réalisation	- Effectuer 100m en PMT, puis aller chercher un mannequin immergé sur un fond de 5m situé à 15m du point d'immersion et le remorquer sur 100m en maintenant les voies respiratoires hors de l'eau. • Vêtement isothermique obligatoire si température de l'eau est inférieur à 18° C. • Mannequin normalisé (adulte, poids apparent 1,5 kg). - La durée totale de l'épreuve doit être inférieure à 8 minutes. - L'immersion des voies aériennes ne doit pas être de plus de 20 sec cumulées ni 5 sec consécutives lors d'une même immersion - Évaluation réalisée en milieu naturel

3) Apnée 10m

Fait / Non Fait → Notation : 0 / 20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Aisance dans la pratique de l'apnée - Condition physique
Eléments observables	- Descente maîtrisée jusqu'à 10 m - Remontée maîtrisée - Réalisation d'un tour d'horizon à 3 m - Retour en surface en sécurité
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger du candidat. - Perte de contrôle lors de la descente ou de la remontée. - Absence de tour d'horizon avant la sortie surface - Pas de perte de contrôle moteur ou de syncope en surface après l'apnée
Conditions de réalisation	- Épreuve réalisée le long d'un jalon. - Profondeur maximale du site : 12 m. - En PMT, descendre à 10 m le long d'un jalon, remonter, effectuer un tour d'horizon à 3 m puis signaler son état en surface. - Sans surlestage.

MODULE « CAPACITES TECHNIQUES »

4) Réaliser une remontée gilet de 25 m à vitesse contrôlée et remorquer l'assisté jusqu'à un point donné.

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Maîtrise technique d'une assistance adaptée à une situation donnée - Gestion de l'effort
Eléments observables	- Intervention rapide, adaptée et non précipitée - Gestion de la palanquée - Utilisation prioritaire du gilet comme moteur de remontée - Maîtrise de la vitesse de remontée - Communication claire et rassurante - Stabilisation maîtrisée entre 8 et 6 m avec tour d'horizon avant l'arrivée en surface - Gestion efficace de l'effort pendant le remorquage et la prise en charge en surface
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger du plongeur assisté ou de la palanquée - Redescente lors de la prise en charge du plongeur en difficulté - Perte de contrôle de la vitesse de remontée (respect d'une vitesse comprise entre 9 et 12 m/min ; tolérance maximale 15 m/min sur moins de 3 m) - Utilisation des palmes comme moteur principal de remontée - Absence de surveillance du plongeur assisté - Redescente de plus de 2 m durant la remontée
Conditions de réalisation	- Départ stabilisé en pleine eau dans la zone des 25 m. - Conditions précisées par le jury avant la plongée et pouvant évoluer durant la remontée. - Après signalisation en surface, remorquage de l'assisté durant 1 minute maximum (à l'appréciation du jury). - Déséquipement de l'assisté en surface

5) Descendre et se stabiliser à 40m

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Maîtrise de la ventilation à la descente - Maîtrise de la vitesse de descente et des barotraumatismes liés - Être capable de descendre, en palanquée, le plus directement possible (et non le plus rapidement) sur un point donné - Maîtrise de la stabilité - Adaptation à la profondeur
Éléments observables	- Gestion adaptée de la vitesse de descente - Rectitude et verticalité de la descente - Équilibre du corps et absence de vrilles incontrôlées - Stabilisation maîtrisée dans la zone des 40 m
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté d'équilibrage ou compensation incompatible avec une descente sécurisée - Perte de cohésion de la palanquée durant la descente - Perte de stabilisation supérieure à ± 2 m lors du vidage de masque
Conditions de réalisation	- Épreuve réalisée en situation réelle - Le candidat réalise un vidage de masque complet dans la zone des 40 m tout en maintenant sa stabilisation - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade - Possibilité d'organisation avec l'épreuve suivante lors de la même immersion

6) Assister un plongeur en difficulté à 40m et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Gestion d'une situation nécessitant un retour surface avec prise en charge d'un co-équipier incapable de réagir (malaise, narcose, ...) - Gestion de la décompression et de la sécurité de la palanquée lors du retour surface
Éléments observables	- Intervention rapide, adaptée et non précipitée - Gestion de la palanquée - Utilisation prioritaire du gilet comme moteur de remontée - Maîtrise de la vitesse de remontée - Communication claire et rassurante - Stabilisation maîtrisée lors des arrêts éventuels - Gestion adaptée de la décompression et du retour surface
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger du plongeur assisté ou de la palanquée - Perte de contrôle de la vitesse de remontée (respecter entre 9 et 12m/min – pas plus de 3m à plus de 15m/min) - Redescente lors de la prise en charge du plongeur en difficulté - Absence de surveillance du plongeur assisté - Redescente de plus de 2 m durant la remontée - Palmage utilisé comme moteur principal de remontée - Absence de prise en compte des obligations de décompression
Conditions de réalisation	- Départ stabilisé en pleine eau dans la zone des 40 m sur un fond légèrement supérieur - La remontée s'effectue de 40 m jusqu'à la zone du premier palier - À partir de cette zone, le jury met fin à la situation d'assistance et le candidat gère la fin de plongée (décompression, parachute, sortie surface, retour bateau) - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade - Cette épreuve et la précédente peuvent être organisées lors de la même immersion

MODULE « CONNAISSANCES D'APPUI »

Maitriser les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et institutionnelles nécessaires à l'encadrement et à la conduite de palanquée

7) Physiopathologie : système nerveux (description et fonctionnement, narcose, stress, hyperoxie/ hypoxie), système cardio-vasculaire (description et fonctionnement, FOP), système respiratoire (description et fonctionnement, échanges gazeux, surpression pulmonaire, noyade, essoufflement, œdème aigu du poumon), l'oreille (description et fonctionnement des organes de l'audition et de l'équilibre, le son en immersion, barotraumatismes, otites, vertige alterno-barique, ADD).

8) La désaturation : principe de saturation d'azote (Henry, Dalton, gradient, compartiments directeur, période), principes de désaturation (sursaturation critique, azote résiduel, modèles (Haldane/ microbulles)), planifier une désaturation (tables MN90 et ordinateurs), ADD, plongée en altitude (ce dernier thème doit être abordé en formation (principes) mais ne fait pas l'objet de question lors de la certification).

9) Organisation d'une conduite de palanquée : calcul de consommation, lumière/ vision, froid, déshydratation, piqûres et risques du milieu (courant, houle, visibilité, obstacles, ...), protection et connaissance de l'environnement sous-marin, matériels individuels, Code du sport et prérogatives du Guide de palanquée.

10) Matériels sous pression : Compresseurs et tampons (principes de fonctionnement), gonflage (Principes d'utilisation d'une station, Charles), bouteilles de plongée et robinetterie (types et normes), inspection et requalification (réglementation, TIV), détendeurs (types).

11) Flottabilité et équilibre : régler son lestage (Archimède, poids apparent, Mariotte, plongée en lac ou en mer, changement d'équipements), principes de relevage d'une ancre.

12) Règlementation et environnement institutionnel : FSGT (organisation générale, CFA plongée), FFESSM, syndicats de moniteurs, CMAS, RSTC, Normes, DDCSPP, responsabilité (RC/ RP), couverture assurance.

Note minimale : 10/20 (moyenne)

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Mobiliser les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et institutionnelles nécessaires à l'encadrement et à la conduite de palanquée
Eléments observables	Capacité à : - expliquer les mécanismes, principes et règles applicables - justifier les conduites adaptées - utiliser une terminologie précise et adaptée - établir des liens entre les connaissances et la pratique
Points de vigilance et de sécurité	- Inexactitudes scientifiques, techniques, réglementaires ou institutionnelles - Raisonnement incohérent ou incomplet - Utilisation imprécise de la terminologie - Difficulté à relier les connaissances à leur application pratique - Méconnaissance des dispositions réglementaires applicables à l'activité et aux responsabilités du moniteur - Explications conduisant à des comportements inadaptés ou dangereux en plongée
Conditions de réalisation	- Épreuve écrite, orale ou mixte d'une durée maximale de 3h - L'évaluation porte sur tout ou partie des domaines de connaissances définis aux chapitres 7 à 12 • Épreuves 7 / 8 / 9 : durée maximale de 40 min chacune – note minimale : 10/20 • Épreuves 10 / 11 / 12 : durée maximale de 20 min chacune – note minimale : 08/20

MODULE « CONDUITE DE PALANQUEE »

13) Planifier, organiser et conduire une palanquée

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Planifier, organiser et conduire une palanquée dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.
Eléments observables	Capacité à : - assurer la sécurité de la palanquée avant, pendant et après la plongée - respecter les consignes du Directeur de Plongée et les dispositions réglementaires applicables - adapter sa conduite aux conditions du milieu et aux situations rencontrées - contribuer à l'intérêt et à la qualité de la plongée pour les membres de la palanquée
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger de la palanquée - Non-respect des consignes du Directeur de Plongée ou des dispositions réglementaires applicables - Absence ou insuffisance de réaction face à une situation nécessitant une adaptation de la conduite de la palanquée - Absence de prise en compte de l'intérêt de la plongée - Absence ou utilisation inadaptée d'une bouée de signalisation ou de palier (« parachute »)
Conditions de réalisation	- Évaluation réalisée dans des conditions variées (immersion et retour au même point, plongée dérivante, plongée avec décompression, plongée du bord ou depuis une embarcation, descente en pleine eau...) - Sont obligatoires à minima : - la validation d'une conduite de palanquée avec descente en pleine eau et immersion négative - la validation d'au moins une conduite de palanquée dans la zone des 40m - Évaluation réalisée dans l'espace 0 à 40 m - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade

14) Participer à la gestion d'une situation d'urgence

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Participer à la mise en œuvre des procédures d'intervention face à un incident ou un accident de plongée - Assister le Directeur de Plongée ou la personne chargée de la sécurité surface dans la prise en charge d'une situation d'urgence
Eléments observables	- Mise en œuvre adaptée de la conduite à tenir à l'arrivée en surface. - Participation à la sortie de l'eau d'un accidenté. - Réalisation d'un bilan adapté de la victime. - Mise en œuvre adaptée de l'oxygénothérapie. - Transmission des informations utiles aux secours et au Directeur de Plongée.
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en œuvre inadaptée ou dangereuse des procédures d'urgence - Retard ou absence d'alerte lorsque la situation le nécessite - Utilisation incorrecte du matériel d'oxygénothérapie - Informations incomplètes ou erronées transmises aux secours - Comportement compromettant la sécurité de la victime ou des intervenants
Conditions de réalisation	- Évaluation réalisée tout au long de la formation à partir de situations variées et de cas concrets - Des mises en situation de synthèse peuvent être organisées, notamment à l'issue des épreuves d'assistance et de remorquage (référentiel : module 4 CAFSAN) - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade

15) Participer au matelotage.

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Participer aux opérations courantes de matelotage nécessaires à l'organisation et à la sécurité de l'activité (aider le pilote du bateau et le Directeur de plongée)
Eléments observables	- Réalisation des nœuds usuels nécessaires à l'activité - Participation à l'amarrage d'un bateau - Mise en place d'équipements liés à l'organisation et à la sécurité de l'activité (pare-battage, pendille, ligne de vie, jalon...)
Points de vigilance et de sécurité	- Réalisation incorrecte d'un nœud compromettant la sécurité - Mise en place inadaptée d'un équipement de sécurité ou d'organisation
Conditions de réalisation	- Évaluation réalisée tout au long de la formation - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade

16) Assurer le retour d'une palanquée en surface jusqu'au point de récupération

Fait / Non Fait (F / NF)

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Prise en charge de la palanquée en surface avec gestion de l'effort - Condition physique minimum pour assurer la cohésion de la palanquée lors des déplacements, même en cas de faiblesse d'un des membres
Eléments observables	- Capacité à maintenir un effort régulier durant le déplacement - Maintien de la cohésion de la palanquée durant le déplacement
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté physique nécessitant l'arrêt de l'épreuve - Comportement compromettant la sécurité ou la cohésion de la palanquée
Conditions de réalisation	- Parcours réalisé en nage capelée, scaphandre sur le dos (bloc ouvert) et tuba en bouche - Dans les conditions réelles d'une plongée avec retour d'une palanquée jusqu'au point de récupération - Les conditions de réalisation sont définies par le jury avant l'épreuve et peuvent prendre en compte les caractéristiques du site et les conditions de milieu

APTITUDES PREALABLES A LA CERTIFICATION FINALE

Détail des épreuves pour lesquelles le candidat doit présenter une attestation d'aptitudes préalables (validité : 9 mois)

Ces aptitudes doivent être validées par un MF1, au minimum, titulaire d'une licence FSGT en cours de validité.

A1) Réaliser un 800m PMT (cf. épreuve 1)

A2) Sauvetage Mannequin (cf. épreuve 2)

A3) Conduire un baptême en milieu artificiel selon la réglementation en vigueur.

Le candidat doit prendre en charge une personne non initiée ou présumée non initiée pour réaliser un baptême. L'évaluation de cette épreuve devra prendre en compte l'exposé préparatoire et le déroulement de la promenade en immersion. L'aspect sécurisant du candidat sera un point essentiel.

A4) Assister un plongeur en difficulté à 25m, le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée et le remorquer jusqu'à un point donné (cf. épreuve 4)

A5) Réaliser un 500m capelé.

A6) Assister un plongeur en difficulté à 40 m et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée (cf. épreuve 6).

A7) Planifier, organiser et conduire une palanquée (cf. épreuve 13).

MODULARITE

L'acquisition du brevet peut être réalisée de façon modulaire.

Lorsqu'un candidat ne satisfait pas à l'ensemble des conditions de validation du brevet, les modules déjà validés demeurent acquis pour une durée maximale de 18 mois à compter de leur date de validation.

Ces modules peuvent être pris en compte lors d'une nouvelle phase de certification, quelle que soit la modalité retenue conformément au chapitre III du présent référentiel.

Sont modulaires :

- Module « Capacités physiques »
- Module « Capacités techniques »
- Module « Connaissances d'appui »
- Module « Conduite de palanquée »